

La fédération SUD-Rail et Solidaires interpellent le ministère des transports ainsi que le PDG de la SNCF pour ordonner la gratuité des transports pour les réfugié-e-s d'Ukraine

28 février 2022



M. Jean-Baptiste DJEBARRI
Ministre délégué, chargé des Transports
Hôtel de Roquette
246 Boulevard St Germain
75007 Paris

M. Jean-Pierre FARANDOU
Président-directeur général de SNCF
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 28 Février 2022,

Monsieur le ministre, Monsieur le président du groupe public ferroviaire.

Les événements guerriers en cours dans l'Est de l'Europe ne peuvent nous laisser indifférents. Toutes les guerres apportent leurs lots de victimes civiles innocentes et des déplacements de réfugiés qui fuient les bombardements et les violences. Il est établi que l'invasion russe entend assujettir l'ensemble de la population Ukrainienne à sa domination et ne tolérera aucune opposition civile. Des listes ont été dressées pour soumettre la société civile Ukrainienne et les militant-e-s des droits humains et sociaux dont les syndicalistes peuvent légitimement craindre pour leur liberté et leur sécurité.

Aujourd'hui des centaines de milliers d'Ukrainiens, essentiellement des femmes et enfants car les hommes de 18 à 60 ans doivent rester pour défendre leur pays, ont déjà fui leur pays pour trouver refuge en Europe. Les capacités d'accueil dans les pays limitrophes seront rapidement saturées et la France, comme chaque pays européen, doit ouvrir ses frontières et accueillir ces réfugié-es dans les meilleures conditions possibles.

Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une aide rapide, concrète et massive pour faciliter le transport des Ukrainiens partout en Europe jusqu'à leurs centres d'accueil ou à leurs familles, cela est un impératif de dignité et de solidarité. Déjà les compagnies ferroviaires Allemande, Autrichienne, Polonaise, Hongroise, Slovaque, Tchèque et Roumaine offrent les trains gratuits à tous ressortissant-es Ukrainiens sur présentation du passeport. Il est inimaginable que la SNCF ne réagisse pas à son tour pour manifester concrètement son aide et sa solidarité en prolongeant cette gratuité européenne à l'ensemble des trains et du réseau français.

Nos organisations, qui revendiquent les valeurs du mouvement ouvrier international, du combat universel pour la dignité humaine et l'entraide des travailleurs et travailleuses au-delà de toutes les frontières vous adressent donc, monsieur le ministre en tant qu'autorité organisatrice des transports publics en France et à vous, monsieur le président de la Direction du groupe public ferroviaire SNCF la demande urgente que soit accordée sans délai la gratuité totale sur le réseau ferroviaire pour tous les ressortissant-es Ukrainiens.

Pour l'union syndicale Solidaires

Mme Murielle GUILBERT

Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75 010 Paris
contact@solidaires.org

Pour la fédération SUD-Rail

M. Erik MEYER

Fédération SUD-Rail
17 boulevard de la Libération
93200 St Denis
sud.rail.federation@gmail.com



M. Jean-Baptiste DJEBARRI
Ministre délégué, chargé des Transports
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard St Germain
75007 Paris

M. Jean-Pierre FARANDOU
Président-directeur général de SNCF
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Paris, le 28 Février 2022,

Monsieur le ministre, Monsieur le président du groupe public ferroviaire.

Les événements guerriers en cours dans l'Est de l'Europe ne peuvent nous laisser indifférents. Toutes les guerres apportent leurs lots de victimes civiles innocentes et des déplacements de réfugiés qui fuient les bombardements et les violences. Il est établi que l'envahisseur russe entend assujettir l'ensemble de la population Ukrainienne à sa domination et ne tolérera aucune opposition civile. Des listes ont été dressées pour soumettre la société civile Ukrainienne et les militant-es des droits humains et sociaux dont les syndicalistes peuvent légitimement craindre pour leur liberté et leur sécurité.

Aujourd'hui des centaines de milliers d'Ukrainiens, essentiellement des femmes et enfants car les hommes de 18 à 60 ans doivent rester pour défendre leur pays, ont déjà fui leur pays pour trouver refuge en Europe. Les capacités d'accueil dans les pays limitrophes seront rapidement saturées et la France, comme chaque pays européen, doit ouvrir ses frontières et accueillir ces réfugié-es dans les meilleures conditions possibles.

Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une aide rapide, concrète et massive pour faciliter le transport des Ukrainiens partout en Europe jusqu'à leurs centres d'accueil ou à leurs familles, cela est un impératif de dignité et de solidarité. Déjà les compagnies ferroviaires Allemande, Autrichienne, Polonaise, Hongroise, Slovaque, Tchèque et Roumaine offrent les trains gratuits à tous ressortissant-es Ukrainiens sur présentation du passeport. Il est inimaginable que la SNCF ne réagisse pas à son tour pour manifester concrètement son aide et sa solidarité en prolongeant cette gratuité européenne à l'ensemble des trains et du réseau français.

Nos organisations, qui revendiquent les valeurs du mouvement ouvrier international, du combat universel pour la dignité humaine et l'entraide des travailleurs et travailleuses au-delà de toutes les frontières vous adressent donc, monsieur le ministre en tant qu'autorité organisatrice des transports publics en France et à vous, monsieur le président de la Direction du groupe public ferroviaire SNCF la demande urgente que soit accordée sans délai la gratuité totale sur le réseau ferroviaire pour tous les ressortissants Ukrainiens.

Pour l'union syndicale Solidaires

Mme Murielle GUILBERT

Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles
75 010 Paris
contact@solidaires.org

Pour la fédération SUD-Rail

M. Erik MEYER

Fédération SUD-Rail
17 boulevard de la Libération
93200 St Denis
sud.rail.federation@gmail.com

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/La-federation-SUD-Rail-et-Solidaires-interpellent-le-ministere-des-transport>